

LES PRIX FONT LEUR CINÉMA

Notre enquête auprès de la moitié des cinémas de France montre une forte disparité des tarifs. De nombreuses raisons l'expliquent.

Trop cher, le cinéma ? C'est en tout cas la perception qu'en ont beaucoup de spectateurs. En 2022, au sortir de la pandémie de Covid-19, quand le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) interroge les Français sur leur désaffection pour les salles obscures, c'est la question économique qu'ils citent en deuxième, entre deux raisons conjoncturelles (perte d'habitude et port du masque). Autre indice en faveur d'une forte sensibilité au prix : le succès des opérations ponctuelles du secteur, assorties de réductions importantes. Le Printemps du cinéma et la Fête du cinéma attirent les foules. Chaque année, plus de 5 millions de spectateurs en profitent. Une fréquentation, en gros, doublée par rapport à des jours ordinaires.

Moins cher qu'on le pense

Pourtant, si l'on s'en tient aux données du CNC, ce loisir ne paraît pas si onéreux : la place coûte 7,42 € en moyenne. C'est que l'établissement public fonde son calcul sur les recettes des exploitants. Ce chiffre inclut donc toutes les entrées à prix cassés, y compris celles octroyées aux scolaires, aux personnes ayant des billets proposés par leur entreprise ou leur municipalité. Ou, encore, celles enregistrées pendant les deux événements suscités. Or, comme le montre notre enquête, cette moyenne recouvre des situations très contrastées. Si on ne bénéficie pas de tarif réduit (du fait de son âge, ou de la

possession d'une carte du cinéma ou du réseau concerné), le prix moyen dépasse les 11 € (lire l'encadré p. 45). Mais, surtout, il varie du simple au double selon que l'on fréquente une petite salle en zone rurale ou un multiplexe. À quoi sert cet argent que nous versons lorsque nous achetons une place de cinéma ? D'abord, classiquement, à payer des taxes et redevances : 5,5 % de TVA et 1,5 % pour rémunérer les musiciens dont les œuvres sont utilisées dans les films. Une autre contribution est spécifique au secteur : la « taxe spéciale additionnelle », de 10,7 %, perçue par le CNC pour soutenir le septième art hexagonal. Toutes les entrées, quel que soit le pays de production, contribuent ainsi au financement des films français. Ce système hérisse les amateurs exclusifs de blockbusters américains et ravit les tenants de la diversité culturelle et du soutien à l'industrie nationale. Finalement, plus de 80 % du montant est partagé entre l'exploitant de la salle et le distributeur. Cette profession méconnue du grand public réunit des mastodontes tels que Disney ou Warner, et des acteurs plus modestes comme Pyramide (*Les graines du figuier sauvage*, *L'histoire de Souleymane*) ou Diaphana (*En fanfare*), parmi bien d'autres. Leur rôle ? Longtemps il a été, entre autres, de faire fabriquer les copies. Mais, avec le passage au numérique, ce vocabulaire appartient au passé. Le coût unitaire d'une version argentique s'établissait à 1000 € environ, ces frais ont littéralement fondu. Aujourd'hui, son cœur de

C. ESSERTE/LE PROGRES-MAXPPP, A. MORCILLO/L'INDEPENDANT-MAXPPP, P. AVEINET/HEMIS X2



Près d'une salle sur deux étudiée



Notre tour de France des salles de cinéma

métier consiste à décider du plan de sortie du film – combien de points de projection, dans quels types de salles – et à assurer la communication : impression des affiches, production des bandes-annonces, relations avec la presse, publicité sur les réseaux sociaux, etc. En amont de la sortie, le distributeur participe parfois au financement du film. Tout cet argent dépensé, il espère le récupérer sur le prix des billets. De son côté, l'exploitant doit assumer les coûts liés au bâtiment, aux équipements et au personnel, mais aussi les factures énergétiques : chauffage des salles, fonctionnement des projecteurs numérique, très gourmands en électricité.

Partage à parts égales au départ

Le partage entre exploitant et distributeur des quelque huit dixièmes du prix du billet s'opère à parts égales pendant les deux ou trois premières semaines. Puis la proportion qui revient au premier augmente progressivement, façon notamment de récompenser la chance donnée aux films qui ne feraient pas un carton d'emblée. Tout cela se négocie âprement. « Chaque lundi, tous les cinémas et tous les distributeurs se parlent, et on décide de qui diffusera telle œuvre, explique Louis Merle, gérant du réseau Multiplexé, à Paris. Cela ne va pas toujours de soi. Un distributeur peut vouloir nous inciter à prendre un film qui ne correspond pas à notre ligne ou, au contraire, nous en refuser un que nous convoitons sous prétexte, par exemple, qu'il veut privilégier une salle voisine ayant davantage de poids. » Après quelques semaines, les copies désertent les établissements les plus importants pour gagner les plus modestes, c'est le « cinéma de continuation ». De nombreux facteurs peuvent expliquer les différences de prix entre établissements. « Chaque situation est unique, résume Erwan Escoubet, directeur des

De fortes disparités

Les bénévoles des associations locales de Que Choisir Ensemble et l'Observatoire de la consommation de Que Choisir ont enquêté dans 911 cinémas, sur 2 053 existants⁽¹⁾.

Prix selon les salles

- En moyenne : **11,30 €**
- Multiplexe (8 salles au moins) : **13,09 €**
- Pathé : **15,03 €**
- UGC : **14,43 €**
- CGR : **11,11 €**
- En cinéma classé art et essai : **9,03 €**

Prix selon les communes

- Dans les plus grandes villes : **12,70 €**
- En zones rurales : **7,10 €**

Prix selon les publics

QUI PAIE MOINS CHER ?

- Les plus jeunes : 95 % des établissements proposent des tarifs réduits pour les enfants, et 85 % pour les jeunes et/ou les étudiants.
- Moins de 12 ans : **6,08 €**
- Jeunes et/ou étudiants : **8,26 €**
- Les plus vieux (+ de 60 ou 65 ans) : dans seulement un cinéma sur deux environ, un peu plus d'un quart des multiplexes et quasi aucune salle des plus grands groupes (Gaumont, UGC, CGR).
- Séniors : **10,55 €**

Les titulaires de cartes

Plus de 90 % des cinémas enquêtés en proposent, le plus souvent de 10 ou 5 places. L'économie est de 35 % en moyenne mais attention à la durée de validité : généralement d'un an, elle n'est que de trois mois chez Gaumont et deux chez UGC.

- Avec une carte : **7,29 €**

(1) Prix calculés selon le poids relatif des cinémas : un établissement comptant 10 salles pèse 10 fois plus qu'un autre qui n'en a qu'une.

► affaires réglementaires et institutionnelles à la Fédération nationale des cinémas français. *Près de la moitié des bâtiments abritant des cinémas ont pour propriétaire une municipalité, mais la gestion peut être déléguée au privé (à but lucratif ou sous forme associative) ou bien assurée en régie directe. On estime que 350 cinémas sont dans ce dernier cas, sur les quelque 2 000 présents en France.* » Forcément, dans cette situation, ou quand une association est à la manœuvre (comme dans plusieurs centaines d'endroits), les tarifs consentis seront plus intéressants qu'avec un gestionnaire privé, guidé par des impératifs de rentabilité. Le fait d'obtenir l'estampille «cinéma d'art et essai» permet aussi de décrocher des aides extérieures et, partant, de resserrer les prix. Les conditions? Programmer une certaine proportion de films eux-mêmes classés «art et essai» (un classement aux critères plutôt flous) et proposer des animations pour valoriser ces œuvres.

Financement et suppression

La conformité à ces critères est réévaluée tous les ans pour chaque salle par le CNC, qui maintient ou supprime son financement. Celui-ci est potentiellement plus important dans les communes les moins peuplées, où il est plafonné à 2,50 € par entrée, contre 1,50 € si l'agglomération dépasse 20 000 habitants. Cette différence explique aussi en partie nos données sur les tarifs pratiqués en zones rurales. Cela dit, bien d'autres aspects entrent en ligne de compte: coût de l'immobilier dans le secteur concerné, jeu de la concurrence locale, subventions éventuelles accordées par les collectivités territoriales, politique commerciale de chaque gérant, etc. Autant de critères qui expliquent qu'à neuf kilomètres de distance, on paye quatre fois plus cher pour voir le même film, dans des conditions pas si éloignées, entre une salle «premium» à Paris (lire l'encadré ci-contre) et dans un cinéma public – à savoir Le Méliès, à Montreuil (93) –, avec un abonnement non nominatif.

■ FABIENNE MALEYSSON AVEC NOÉ BAUDUIN

Reportage

DANS LE CINÉ LE PLUS CHER DE FRANCE

À 20 € la place, l'expérience du spectateur doit être exceptionnelle, non? Pour le savoir, nous avons franchi les portes du Pathé Palace.

Le Pathé Palace porte bien son nom. Il se niche dans un fier bâtiment couronné d'une rotonde soutenue par six cariatides, typique du quartier de l'Opéra, à Paris (2^e arr.). L'intérieur ne dépare pas: l'entrée de style Art déco mène au bar (4,50 € le café, 18,50 € le cocktail) puis à un second hall baigné d'un puits de lumière. Suffisant pour payer 20 € une place de cinéma? Certes, non. D'ailleurs, les spectateurs interrogés, attirés par «*le confort inégalé*» ou «*la propreté*» n'ont, à l'exception d'une Nantaise atterrie là par hasard, pas déboursé cette somme. Deux étudiantes se sont délestées de 15 € (quasi deux fois la moyenne pour ce statut), un couple verse 39 € chaque mois pour une fréquentation illimitée. N'empêche: le tarif plein est bien de 20 €, parfois même 25 € le week-end, les prix variant au gré des jours, des films et des salles.

Siège chauffant indispensable?

Celle où nous entrons pour voir *Gourou*, le dernier succès avec Pierre Niney, surprend d'emblée par sa forte déclivité.

Pas de danger pour les plus petits d'être gênés par la personne assise devant, voilà un vrai bon point. Fauteuils en cuir confortables, large espace pour les jambes: des aspects également appréciables. Le reste relève davantage du gadget. Ainsi, chaque place est munie d'une tablette comprenant un emplacement pour poser un gobelet façon siège d'avion; on peut régler l'assise à sa guise, tout comme l'appui-tête, mais nous voyons peu de spectateurs utiliser cette fonction. Le pompon: la possibilité de chauffer le siège! «*Pas question d'essayer, j'ai peur que ça réveille mes hémorroïdes!*», plaisante ma voisine.

Le bal des casse-pieds

Je me bouche les oreilles lorsque les bandes-annonces arrivent. Leur volume sonore excessif ne faiblira pas une fois le film commencé. Pendant les accalmies, je relâche cette position inconfortable... et entends mon autre voisine mâcher ses pop-corns et un couple assis non loin nous gratifier de ses commentaires. Le Pathé Palace innove sur bien des points, mais n'a pas encore inventé le dispositif anti-enquiquineurs...

Le Pathé Palace offre un vrai confort en salle, mais n'empêche pas les nuisances habituelles.



P. TURPIN/PHOTONOSTOP